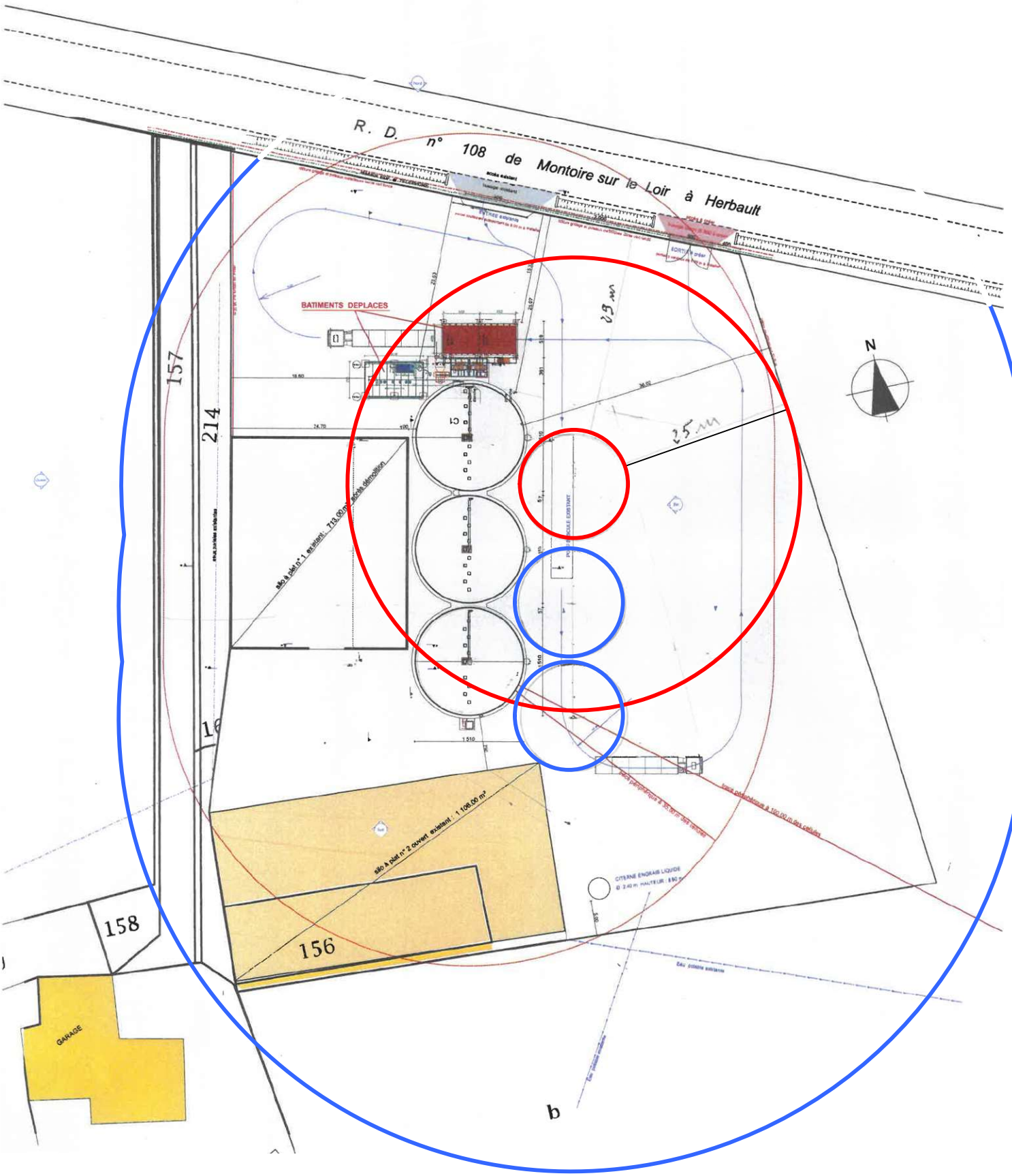
R. D. n° 108 de Montoire sur le Loir à Herbault
BATIMENTS DEPLACES
157
214
158
156
GARAGE
N
b

LEPLATRE SAS
21, RUE DU MOULIN · 45130 ÉPIEDS-EN-BEAUCE
Grains - Graines - Engrais - Alimentation animale - Produits phytosanitaires
GTP-CSA GT 03003 2BS030083 GSE29 Agrément N° CE 00 245 A

Siège ÉPIEDS-EN-BEAUCE ☎ 02 38 74 20 06 - Fax : 02 38 74 22 83 www.leplatre.org
Dépôt MEUNG-SUR-LOIRE ☎ 02 38 44 34 49 - Fax : 02 38 74 22 83
Dépôt MER ☎ 06 09 44 11 57 - Fax : 02 54 81 36 57
Dépôt AVERDON ☎ 06 45 86 93 40
Dépôt TALCY ☎ 06 45 85 06 82
Dépôt HERBAULT ☎ 07 87 79 23 05
Dépôt CHAMPIGNY ☎ 06 45 86 93 40
Dépôt OUZOUER-LE-MARCHÉ ☎ 06 30 13 55 86
Dépôt ST AMAND ☎ 07 78 21 32 64

Stockeur Céréales N° 45209 et Oléagineux N° 65N45

Monsieur le Maire
Commune de Saint Amand Longpré
18 rue Jules Ferry
41310 Saint Amand Longpré

Objet : Constitution des pièces pour le dossier ICPE.

Monsieur le Maire,

Suite aux dispositions relatives à la remise en état des installations classées en cas de cessation d'activité, notre dossier de porter à connaissance relatif à une ICPE[1] nécessite l'avis du maire de la commune concernée par le terrain sur les modalités de réhabilitation du site à la cessation d'activité.

Si, pour une raison ou pour une autre, la société LEPLATRE ET CIE était contrainte d'arrêter ses activités en l'exploitation du site de la commune de Saint Amand Longpré, celle-ci s'engage à réaménager les lieux afin qu'il n'y ait aucun danger pour l'environnement. L'ensemble du site serait dans ce cas mis en sécurité.

En cas de vente du terrain, l'acheteur serait informé des dangers ou inconvénients importants qui résulteraient de l'exploitation.

La société LEPLATRE ET CIE s'engage, conformément à l'article R 512-46-25 et suivants du code de l'environnement, à remettre le site dans un état tel qu'il ne s'y manifeste aucun danger ou inconvénient pour l'environnement, notamment à :

- Evacuer tous les produits entreposés,
- Vider les volumes de stockage,
- Démonter et ferrailler toutes les machines ou les vendre,
- Evacuer tous les déchets vers un centre de traitement autorisé des déchets,
- Effectuer la première étape de l'étude des sols, c'est à dire une évaluation simplifiée des risques, afin d'évaluer la probabilité de contamination par des pollutions au cours du temps et de statuer sur la nécessité d'effectuer des recherches plus approfondies dont des forages de reconnaissance.

Toutes ces mesures citées ci dessus permettront d'écarter d'éventuels risques d'incident ou de pollution.

Ainsi et afin d'être en toute conformité avant les dispositions de la zone et du plan local d'urbanisme applicable à l'endroit du site, nous vous proposons que l'activité future soit une activité de type artisanale et nous sollicitons de votre part un avis circonstancié conforme à ce qui est requis afin que nous soyons en mesure de présenter un dossier administratif complet.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sincères salutations.

Epieds en Beauce le 04/12/2025

Joël LEPLATRE

[1] I.C.P.E. : Installation Classée pour la Protection de l'Environnement

REPUBLIQUE FRANCAISE - DEPARTEMENT DE LOIR ET CHER
COMMUNE DE SAINT AMAND LONGPRE

LEPLATRE SAS
21, rue du Moulin
45 130 Epieds en beauce

A Saint-Amand-Longpré,
Le 5 décembre 2025.

Monsieur Leplatre,

Par courrier du 4 décembre 2025, vous sollicitez mon avis au titre de l'article 512-46-25 du Code de l'Environnement concernant votre proposition de remise en état du site lors de l'arrêt de l'exploitation des cellules de stockage que vous projetez sur le site que vous mentionnez.

En réponse, j'émets un avis favorable sur les dispositions que vous préconisez telles que décrites dans le courrier mentionné ci-dessus. Cet avis ne se substitue pas aux mesures qui vous seraient prescrites sur ces points notamment par les autorités de l'Etat compétentes.

J'émets également un avis favorable au classement de votre activité future en tant qu'activité de type artisanale.

Restant à votre disposition pour évoquer ce sujet, je vous prie de recevoir, Monsieur Leplatre, l'expression de ma parfaite considération.

Le Maire,
Daniel ROGER.

MAIRIE DE SAINT-AMAND-LONGPRÉ 41310 (Loir-et-Cher)

Mairie - 18 rue Jules Ferry – 41 310 Saint-Amand-Longpré
Tél : 02 54 82 83 74 – Télécopie : 02 54 82 89 95